

LE CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Le lieutenant-gouverneur du Québec dispose d'un cabinet pour vaquer à ses occupations officielles. De 1867 à 1881, ce cabinet est situé dans la maison Sewell, au coin des rues Saint-Louis et D'Auteuil. C'est ensuite dans l'aile Grande Allée de l'hôtel du Parlement que sont installés les bureaux du représentant de la couronne britannique. Cependant, au fil des ans, le nombre de circonscriptions électorales ayant augmenté, on doit loger tous les élus et les services essentiels au fonctionnement de l'Assemblée nationale au sein même de l'édifice parlementaire. En 1979, pour régler le problème d'exiguïté des lieux, il est décidé de déplacer le bureau du lieutenant-gouverneur Jean-Pierre Côté et son personnel dans l'édifice E. Depuis, c'est le président de l'Assemblée nationale qui occupe l'ancien bureau du représentant de la couronne.

L'édifice E, de style Beaux-Arts, a été construit de 1934 à 1937 selon les plans des architectes Lacroix, Drouin et Bergeron.

Destiné d'abord à loger le ministère de la Voirie, ce bâtiment héberge aussi la Tribune de la presse depuis 1978. C'est pourquoi, en 1980, il est renommé en l'honneur du journaliste et rédacteur en chef du *Devoir* André Laurendeau qui, de 1944 à 1948, a été député du Bloc populaire dans le comté de Montréal-Laurier. Cette décision a été prise par le président de l'Assemblée nationale Clément Richard et par Jocelyne Ouellette, alors ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement : au lendemain d'un décret gouvernemental voté par le Conseil des ministres le 13 août 1980, l'Assemblée a dévoilé la nouvelle dénomination des édifices parlementaires A, B, C et E.



LE BUREAU DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR, 1940.

En 1977, avant d'accueillir le bureau du lieutenant-gouverneur, l'édifice a fait l'objet d'importants travaux de rénovation effectués par le ministère des Travaux publics. Selon les exigences de Jean-Pierre Côté, le mobilier provenant de son ancien cabinet doit impérativement être transféré dans ses nouveaux locaux. C'est ainsi que de magnifiques pièces datant de la fin du XIX^e siècle, telles que des armoires-bibliothèques, des miroirs- consoles, des buffets, des galeries de croisés, des fauteuils et des chaises meublent encore de nos jours les bureaux du 1050, rue des Parlementaires. On y trouve aussi de belles pièces de mobilier *art and craft* typique des années 1910 et 1920 ainsi que trois couronnes de bois sculpté. Celles-ci seront démenagées depuis l'hôtel du Parlement et posées au-dessus des fenêtres du nouveau bureau. Par souci d'équilibre et d'esthétisme, on charge les membres de la célèbre famille Bourgault de Saint-Jean-Port-Joli de sculpter quatre autres couronnes identiques pour orner les impostes des autres fenêtres.



PAUL CARPENTIER

Lorsque la SIQ met la maison Dunn en vente, Lise Thibault exige et obtient de récupérer le mobilier. Depuis 1997, on peut admirer ces meubles au cabinet et ils demeurent associés aux fonctions officielles du lieutenant-gouverneur.

À ce patrimoine mobilier s'ajoutent un pupitre et une armoire ayant appartenu aux premiers ministres Maurice Duplessis et Paul Sauvé. Ce mobilier, déclaré en surplus par le gouvernement, avait été acheté autrefois par un particulier et, plus tard, Maurice Richard, ex-député de Nicolet, en a fait l'acquisition. Lors d'une conversation avec Lise Thibault, monsieur Richard, partageant les préoccupations de son interlocutrice au sujet du patrimoine, se laisse convaincre par elle d'avoir la générosité, d'ici la fin de son mandat, de se départir de ce mobilier afin qu'il puisse redevenir propriété de l'État.



CENTRE DE QUÉBEC, ANQ

SON EXCELLENCE PAUL COMTOIS ET LE LIEUTENANT-COLONEL JEAN-PAUL MARTIN AU BUREAU DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR À L'HÔTEL DU PARLEMENT.



L'ACTUEL BUREAU DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR.

BROWN & CHATELAIN

Grâce à Lise Thibault et à ses prédécesseurs, l'actuel cabinet, qu'elle considère comme étant la Maison du citoyen, a su conserver des biens d'une valeur patrimoniale unique. Il faut préciser qu'en 2001, n'eût été le refus catégorique de Lise Thibault, le lieutenant-gouverneur aurait, une fois de plus, été contraint de céder ses locaux à l'Assemblée nationale. Pendant son mandat, Lise Thibault fait installer un mât sur le parterre de l'édifice André-Laurendeau où flotte en permanence le pavillon du lieutenant-gouverneur. Une plaque d'identification avec l'inscription « Cabinet du lieutenant-gouverneur » a également été fixée sur la façade de cet édifice.

Les bureaux du lieutenant-gouverneur sont composés de treize pièces, qui sont aménagées de façon à répondre aux exigences de la fonction de façon appropriée.

Le bureau du lieutenant-gouverneur

C'est dans cette pièce que le lieutenant-gouverneur sanctionne les lois et assermente les ministres lors de légers remaniements. Il y reçoit aussi des diplomates, des parlementaires, des représentants d'organismes et d'autres visiteurs. Lors du déclenchement d'une élection générale, il y accueille le premier ministre venu lui demander de dissoudre la Chambre. À la suite des résultats du scrutin, le premier ministre désigné vient y rencontrer le lieutenant-gouverneur, qui lui demande de former un nouveau gouvernement; auparavant, le premier ministre sortant sera venu remettre la démission de son gouvernement au lieutenant-gouverneur.

L'antichambre

Il s'agit d'un salon dans lequel les visiteurs sont invités à signer le livre d'or en attendant d'être reçus par le lieutenant-gouverneur. On y trouve un buste de sir Wilfrid Laurier, œuvre du sculpteur Alfred Laliberté, ainsi qu'un écran de cheminée orné de broderies réalisées d'après les armoiries non officielles du Canada et datant de la fin du XIX^e siècle.

Le petit salon

Cette pièce, attenante au bureau du lieutenant-gouverneur, favorise une certaine intimité lors d'entretiens privés.

Les boiseries

C'est l'appellation donnée à la salle de conférence. Cette pièce tire son nom des boiseries qui ornent les murs. Elle sert également à accueillir une cinquantaine d'invités lors de réceptions. Bien en évidence, on y trouve le trône du lieutenant-gouverneur utilisé jusqu'en 1968 pour présider les cérémonies d'ouverture des sessions du Conseil législatif à l'hôtel du Parlement. Un mannequin portant un costume d'apparat ayant appartenu à un lieutenant-gouverneur est exposé dans cette pièce. On y trouve aussi une collection de nombreuses médailles frappées à l'effigie de quelques lieutenants-gouverneurs. Elle fut offerte à l'institution en 1980 par monsieur Freeman Clowery, un collectionneur de Sherbrooke. Les chaises en acajou de style Hepplewhite disposées autour de la table de conférence faisaient autrefois partie du mobilier de Bois-de-Coulonge. Au moment de l'incendie de 1966, elles étaient entreposées dans un des bâtiments du domaine. On y trouve également le piano qui, précédemment, était à la maison Dunn.



LES BOISERIES.



L'ANTICHAMBRE.

La salle à manger

À la suite de la mise en vente de la résidence officielle du lieutenant-gouverneur en 1997, Lise Thibault demande l'ajout d'une salle à manger avec cuisine attenante. La table et les chaises proviennent de la résidence et sont de style Reine Anne, de fabrication récente. Ce mobilier a été acheté après l'incendie de Bois-de-Coulonge pour meubler la maison Dunn.



CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

À SON BUREAU SUR LA COLLINE PARLEMENTAIRE, L'HONORABLE LISE THIBAUT S'ENTRETIENT AVEC MADAME HATTIE HUTCHISON GROS-LOUIS, UNE CITOYENNE PRESQUE CENTENAIRE VENUE SIGNER LE REGISTRE DES VŒUX SOULIGNANT LE 100^e ANNIVERSAIRE DE SA MAJESTÉ ÉLISABETH, LA REINE MÈRE.

Le hall d'entrée

À l'entrée trônent deux imposants fauteuils provenant de la salle du Conseil législatif. Pour accéder aux différentes pièces, on doit emprunter la galerie des lieutenants-gouverneurs où sont exposés les portraits des dignes représentants de l'institution depuis 1867.

Les autres pièces, réservées à l'usage des membres du personnel administratif, renferment également de très beaux meubles dont certains ont été fabriqués au début du XIX^e siècle par les mêmes artisans ayant reçu le mandat de fabriquer le mobilier de l'hôtel du Parlement.

Un armorial de pierre

On ne compte plus les auteurs qui se sont penchés sur la richesse architecturale de l'hôtel du Parlement. L'architecte Eugène-Étienne Taché voulait que tout l'édifice témoigne de l'histoire des descendants des colons français établis en Amérique. De nombreux monuments, statues, toiles et sculptures viennent rappeler les éléments importants et les personnages marquants de notre passé.

Taché a également laissé une place de choix à l'héraldique dans la décoration de l'hôtel du Parlement. De nombreuses armoiries des représentants du roi décorent les murs de l'édifice tant extérieurs qu'intérieurs. Se succèdent ainsi les armes des gouverneurs et des lieutenants royaux du régime français, celles des gouverneurs anglais et, finalement, celles des premiers lieutenants-gouverneurs après 1867. De la Nouvelle-France à la Confédération, ces armoiries rappellent la continuité de l'autorité monarchique dans l'histoire du Québec.

On peut observer les armes de Narcisse-Fortunat Belleau (1867-1873) et de René-Édouard Caron (1873-1876) au-dessus de la porte d'entrée de la façade de la Grande Allée. Cette entrée est d'ailleurs appelée « porte du lieutenant-gouverneur ». Tous ces blasons portent leur emblème caractéristique en cimier.

Chaque écusson est timbré d'un casque de chevalier et la devise de chaque lieutenant-gouverneur est inscrite au bas.



ARMOIRES DE LOUIS-FRANÇOIS-RODRIGUE MASSON (1884-1887)
SCULPTÉES DANS LE MUR DU VESTIBULE PRINCIPAL
DE L'HÔTEL DU PARLEMENT.

Les armes de Théodore Robitaille (1879-1884) et de Louis-François-Rodrigue Masson (1884-1887) ornent les parements du vestibule de l'entrée d'honneur du Palais législatif. Ces deux lieutenants-gouverneurs étaient en fonction lors de la construction de cette partie de l'hôtel du Parlement, et à côté de leurs armoiries figurent celles des marquis de Lorne et de Lansdowne, gouverneurs généraux du Canada à la même époque.

Sur la façade ouest, au-dessus de la porte d'entrée centrale donnant sur la rue des Parlementaires, ont été sculptées les armes de Luc Letellier de Saint-Just (1876-1879) à droite de la porte et celles d'Adolphe Chapleau (1892-1898) à gauche, dans les trumeaux du premier étage.

Les armes d'Auguste-Réal Angers (1887-1892) et de Louis-Amable Jetté (1898-1908) ont été à l'origine sculptées sur la façade nord de l'hôtel du Parlement. Or, la construction de l'aile Sainte-Julie, aujourd'hui appelée édifice Pamphile-Le May, et celle d'une arche surmontée d'une passerelle reliant le nouvel édifice à l'hôtel du Parlement ont forcé en 1915 leur déplacement. On peut les observer maintenant sur le mur de l'édifice Pamphile-Le May, de part et d'autre de la passerelle.

On ignore pour quelles raisons les armoiries des autres lieutenants-gouverneurs après celles de Jetté n'ont pas été sculptées. Le décès de Taché en 1912 y est peut-être pour quelque chose car, par la suite, les gouvernements successifs poursuivent de façon erratique le programme d'ornementation de l'hôtel du Parlement. À titre d'exemple, aucune nouvelle statue de grands personnages historiques n'est dévoilée sur la colline Parlementaire de 1928 à 1965. La crise économique des années 1930 et, peut-être, une moins grande sensibilité envers l'histoire et les commémorations peuvent expliquer que la tradition de sculpter les armoiries des lieutenants-gouverneurs sur l'hôtel du Parlement ait été abandonnée.